

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4245 - JEUDI 5 MAI 2022

LOI ÉLECTORALE

Les laïcs catholiques s'investissent dans la quête du consensus



Les députés nationaux lors d'une plénière à la Chambre basse.

Alors que la proposition de loi électorale a été jugée recevable par la plénière du 2 mai à la chambre basse du Parlement à la suite des réponses de ses initiateurs aux différentes questions des députés, le Comité laïc de coordination remet en cause la dynamique parlementaire ainsi enclenchée.

Les laïcs catholiques estiment qu'un effort doit être fait pour aboutir à un minimum de consensus si indispensable pour garantir la crédibilité des prochains scrutins. Une fenêtre reste néanmoins ouverte pour des discussions, entre majorité et opposition, relatives aux dispositions de la loi qui requièrent un consensus.

Page 2

LITTÉRATURE

Le club de lecture de la Tshangu a vu le jour



Vue générale de la grande première du Club de lecture

L'espace Planète J, au quartier 1 à N'Djili, a servi de cadre le 30 avril à la première rencontre du club de lecture de la Tshangu, une nouvelle plateforme culturelle, au cours de laquelle le slameur Negue Fly a présenté son recueil de poèmes « Mwana ya Tshangu ».

Le club de lecture qui a réuni plus de trente personnes dont l'âge variait entre 17 et 60 ans était une première. Les participants ont souhaité vivement la pérennité de cette initiative, afin que le district de la Tshangu s'émancipe culturellement et scientifiquement.

Page 3

TCHAD

Le dialogue national inclusif reporté à une date ultérieure



Les participants au pré-dialogue écoutant le ministre qatari des Affaires étrangères au lancement des discussions à Doha

Le dialogue national inclusif qui devrait débiter le 10 mai à N'Djamena, la capitale du Tchad, a été de nouveau reporté à une autre date qui sera communiquée ultérieurement, a annoncé le 1er mai le ministre tchadien des Affaires étrangères, Chérif Mahamat Zene. Selon les autorités tchadiennes, c'est l'Etat du

Qatar qui a demandé le report de la rencontre.

Dans une déclaration précédente publiée le 20 avril, le ministre tchadien des Affaires étrangères exprimait son pessimisme par rapport aux négociations de Doha qui piétinent depuis le 13 mars dernier.

Page 6

D2 ANGLAISE

Kebano champion avec Fulham

Le milieu offensif international congolais, Neeskens Kebano, est sacré champion de la D2 anglaise, la Championship, avec son club Fulham, après la large victoire sur Luton Town par sept buts à zéro.

Neeskens est monté sur l'aire de jeu à la 78e mn

et n'a pas marqué. Le joueur formé au Paris Saint Germain et passé par le SM Caen, SC Charleroi (soulier d'ébène 2015) a fini cette saison avec neuf buts et sept passes décisives en trente-neuf matches sur quarante-cinq de la saison.

Page 5



Neeskens Kebano.

ÉDITORIAL

Course contre la montre

Le temps joue en défaveur des Diables rouges. Après le tirage au sort des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Côte d'Ivoire 2023, le 19 avril dernier, les Congolais connaissent, en effet, leurs adversaires et le calendrier des rencontres. Mais le Onze national ne sait pas pour l'instant dans quelles installations il jouera ses matches à domicile. Le premier devant l'opposer aux Scorpions de la Gambie, le 14 juin, dans le cadre de la deuxième journée.

L'image présentée par le Congo après l'organisation réussie à Brazzaville des 11es Jeux africains s'est étioyée quand la Confédération africaine de football (CAF) a déclassé tous ses stades pour non-conformité aux normes. La pilule a été difficile à avaler pour les footballeurs, puisque la décision est intervenue au moment où l'on s'y attendait le moins. Or, se produire sur un terrain neutre coûte cher pour l'équipe qui reçoit, en raison des frais supplémentaires occasionnés par le déplacement vers l'extérieur.

Le gouvernement, qui veut à tout prix que l'équipe nationale évolue devant son public, s'est engagé dans une véritable course contre la montre pour corriger les lacunes du stade Alphonse-Massamba-Débat d'ici à la fin de ce mois. Les moyens vont être mobilisés pour le remettre aux normes de la CAF. La bataille consiste maintenant à obtenir une homologation dans les meilleurs délais.

Selon les autorités, le démarrage des travaux devra intervenir d'ici peu. L'homologation du stade mythique du pays rassurera à la fois les fans et les observateurs des Diables rouges très inquiets quant à leurs chances de qualification si jamais ils se produisaient loin de leur base. Il faudra donc agir vite car le temps presse.

Le Courrier de Kinsha

CONSENSUS AUTOUR DE LA LOI ÉLECTORALE

Les laïcs catholiques militent pour la tenue d'un dialogue politique

Alors que la proposition de loi électorale a été jugée recevable par la plénière le 2 mai à la chambre basse du Parlement à la suite des réponses de ses initiateurs aux différentes questions des députés, le Comité laïc de coordination (CLC) est monté au créneau, dans une récente déclaration signée par quatre de ses membres dont le Pr Isidore Ndaywel, pour remettre en cause la dynamique parlementaire ainsi enclenchée.

La CLC, proche de l'Église catholique, estime qu'un effort doit être fait pour aboutir à un minimum de consensus si indispensable pour garantir la crédibilité des prochaines élections. Sachant que la loi en gestation est boudée par une frange de parlementaires, essentiellement du Front commun pour le Congo qui ne se sont pas fait prier pour boycotter la plénière consacrée à son adoption, le CLC manifeste quelques inquiétudes. Celles-ci tiennent justement de l'absence de consensus qui risque de fragiliser les futures élections tout en écornant la légitimité dont pourraient se prévaloir les éventuels candidats élus.

« Le CLC considère qu'il n'est pas trop tard pour bien faire. Raison pour laquelle, il encourage le chef de l'État à prendre l'initiative et la classe politique à faire preuve d'un sens élevé de responsabilité », peut-on lire dans le communiqué du CLC. Les laïcs catholiques fustigent en même temps la tendance à l'unilatéralisation de vues développée par le chairman de l'Assemblée nationale, Christophe Mbo-so, faisant fi de la quête du consensus censée légitimer les prochains scrutins. « La politique du passage en force et celle des positions extrêmes érigée en droit de veto ont atteint leur limite.



Les députés nationaux lors d'une plénière à la Chambre basse.

L'une et l'autre position ne peuvent avoir pour conséquence que de fragiliser d'avance la prochaine législature, alors que la RDC a besoin, plus que jamais, d'un pouvoir vertébré ayant pour base une légitimité absolue », font observer les laïcs catholiques.

Il est un fait que la démarche amorcée par le CLC rejoint celle déjà entreprise par la Conférence épiscopale nationale du Congo et l'Église du Christ au Congo qui ont dépêché leurs délégués aux fins de convaincre l'autorité parlementaire à reconsidérer ce qui a été fait afin de privilégier la voie du dialogue et du consensus. Une fin de non recevoir leur a été réservée. « Il n'est plus question de débattre de cette question dans la rue. Le consensus, c'est ici au sein de l'Assemblée nationale », s'est évertué à expliquer le président

de la Chambre basse à qui voulait l'entendre. Une façon de dire qu'il était hors de question de débattre sur les réformes institutionnelles en dehors du Parlement. Néanmoins, Christophe Mbo-so a laissé une fenêtre ouverte sur « des discussions, entre majorité et opposition, relatives aux dispositions de la loi qui requièrent un consensus ». Il a donc décidé d'organiser d'autres séances plénières pour identifier les dispositions de cette initiative législative qui nécessitent un consensus avant l'envoi du texte dans une commission pour un examen approfondi. Entre temps, l'opposition parlementaire (Front commun pour le Congo et Lamuka) est écartelée entre la participation au débat parlementaire pour forger un consensus et le maintien du boycott de cette proposition de loi électorale portée par le G13.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Gyllin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Mauakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

LITTÉRATURE

Le club de lecture de la Tshangu a vu le jour

L'espace Planète J, au quartier 1 à N'Djili, a servi de cadre le 30 avril à la première rencontre du Club de lecture de la Tshangu, une nouvelle plateforme culturelle, au cours de laquelle le slameur Negue Fly a présenté son recueil de poèmes «Mwana ya Tshangu».

Journée marquée d'une pierre blanche, le 30 avril est désormais inscrit dans les annales du district le plus étendu de Kinshasa. Le Club de lecture qui a réuni plus de trente personnes dont l'âge variait entre 17 et 60 ans était une première. La rencontre littéraire s'est tenue dans une atmosphère conviviale dans un des quartiers les plus peuplés des cinq communes de la Tshangu, N'Djili.

Trois sujets étaient à l'ordre du jour à commencer par les éclairages fournis par l'initiateur du projet, Edimon Moïse, sur ses objectifs. Le jeune bibliothécaire et responsable de diffusion des Editions Mabiki a aussi évoqué la nécessité d'intégrer les langues nationales dans le curriculum à tous les niveaux de l'enseignement. Et, pour joindre l'utile à l'agréable, Negue Fly, le slameur, fils du

quartier, a fait la lecture de quelques poèmes en guise de présentation de son recueil «Mwana ya Tshangu», paru chez Mabiki.

L'enthousiasme manifesté par les participants prompts à enrichir les réflexions du jour a été pour Edimon la preuve que les habitants de la Tshangu sont victimes d'un méchant colportage. Il a tenu pour une médianse que « *l'on colporte souvent que la population de la Tshangu ne s'intéresse pas à la lecture ni aux sujets relatifs à la science* ». Il est convaincu que le Club de lecture est « *une initiative qui vient contredire ce préjugé* ».

Un débat exclusivement en lingala

Du reste, d'un commun accord, les participants ont décidé « *de mener leur débat exclusivement en lingala* », a confié Edimon au «*Courrier de Kinsha-*



Vue générale de la grande première du Club de lecture de la Tshangu (DR)

sa». Ceci, a expliqué le jeune bibliothécaire, « *dans l'optique de valoriser la culture congolaise et de lutter contre l'aliénation culturelle qui bat son plein dans le vécu d'un grand nombre des Congolais* ».

Les membres du club ont de la sorte, a-t-il soutenu, « *pris soin de démontrer, de manière pratique, que de grands*

débats constructifs peuvent aussi être menés dans nos langues ». Et que, a-t-il ajouté, « *le lingala n'est pas une langue de voyous tel qu'il est perçu dans l'imaginaire de plusieurs* ».

Mus par le même vœu que le porteur du projet, les participants au rendez-vous du 30 avril, considérés d'office comme

membres du Club de lecture, ont souhaité « *vivement la pérennité de cette initiative, afin que la Tshangu, une des parties importantes de la ville de Kinshasa, s'émancipe culturellement et scientifiquement* », a rapporté Edimon.

Pour avoir en personne fait l'animation-modération de l'activité, il a précisé alors que « *le but de ces rencontres n'est pas seulement de constituer beaucoup plus de lecteurs dans le district de la Tshangu mais bien plus, des acteurs culturels vrais patriotes capables de participer à la reconstruction de la nation et à la renaissance de l'Afrique* ».

La première attente en agissant de la sorte c'est « *de voir se concrétiser demain l'espoir que la Tshangu soit un terreau de lecteurs et amoureux de la culture congolaise* », a-t-il dit.

Nioni Masela

IMAKE4MYCITY 2022

Encore trois jours de votes pour le 5^e challenge des FabLabs

Les internautes congolais devraient accorder, jusqu'au 6 mai, leurs voix aux deux équipes du FabLab Solidaire Lisungi de Kinshasa dont « Le kit aquaponie » et « Le déshydrateur solaire » sont les réalisations numériques en compétition avec treize autres censées répondre aux nouveaux enjeux agricoles et alimentaires, selon le deuxième Objectif de développement durable.



Les cinq concepteurs du « déshydrateur solaire »/DR

Les votes en ligne, en cours jusqu'à vendredi sur foundationorange.com, vont déterminer le projet préféré des internautes. Les deux représentants de la République démocratique du Congo font partie des quinze équipes en lice depuis le 4 avril dernier pour le cinquième challenge des FabLabs Solidaires de cette année dont le thème est « *Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable* ».

« Le kit aquaponie », inventé par une équipe de quatre jeunes kinois âgés de 24 à 28 ans, est un équipement d'agriculture urbaine posable sur

les toits et dans les patios. Il est présenté comme « *une solution à l'urbanisation effrénée du pays, au changement climatique et à la malnutrition* » en croissance. Le système est conçu de sorte que « *les plantes soient fertilisées et irriguées avec l'eau - riche en nutriments - des réservoirs à poissons, qu'elles recyclent* », informe l'équipe conceptrice du FabLab Solidaire Lisungi. Naturelle, la production agricole du kit aquaponie a d'autres avantages : main d'œuvre réduite, consommation d'eau réduite de 90% et « *produit jusqu'à quinze fois plus qu'en pleine terre* ».

Quant au «déshydrateur so-

laire », il est une installation qui assure la conservation des aliments tout en « *gardant leurs nutriments et à partir d'énergie solaire, en 24h seulement* ». Le prototype réalisé par cinq jeunes est proposé telle « *une solution naturelle, rapide et économique parfaitement adaptée à un pays où l'insécurité alimentaire est liée à la difficile conservation des aliments* ». « Le déshydrateur solaire » a été conçu et réalisé après apprentissage de la fabrication numérique du bois, l'électronique, la modélisation, le design architectural et l'utilisation de la découpe laser.

Dix mille euros pour finaliser son projet

Les autres équipes en compétition avec celles du FabLab Solidaire Lisungi sont issues de dix pays d'Europe, d'Afrique et du Moyen Orient, toutes sélectionnées pour la qualité de leur projet. Le Cameroun est le pays le plus représenté avec ses trois équipes, celle du FabLab Solidaire Ongola participant avec « Le robot Agrohelfer » et les deux du FabLab Solidaire Wourilab présentant « Le système Agri Smart » et « L'appli Green Leaves ». Les FabLabs Solidaires malgaches Mamiratra et Ivo-Tika eux, proposent respectivement « La culture automatisée Eco-Fab » et « La

plantation Agrivao ». « Le séchoir solaire » du FabLab Solidaire La Mine de France est l'unique projet français présent, tout comme « Le vélo de collecte alimentaire Nyam » du FabLab Solidaire Garage Lab El Lindar est le seul espagnol. Les deux projets du Maroc sont « Le panier de récolte intelligent Ghallaty » et « L'irrigation automatique Arrostech », tous deux réalisés au FabLab Solidaire ODC de Rabat. « L'agriculture intelligente en ville Toolu Kër »

insectes connecté EyeTrap » tandis que « La couveuse Hybride » du FabLab Solidaire AgriLab vient de Côte d'Ivoire. Trois équipes lauréates seront désignées à l'issue du challenge en cours, le 10 mai. L'une d'elles obtiendra le « prix des internautes » à la suite des votes en ligne en faveur de leur projet préféré. Les deux autres récompenses attribuées par le jury de la Fondation Orange sont le « grand prix du jury », le « coup de cœur ». Par ailleurs, à chacun



Le déshydrateur solaire » conçu au FabLab Solidaire Lisungi/DR

est réalisée par le FabLab Solidaire Lab-S du Sénégal. Le FabLab Solidaire d'Amman de Jordanie a conçu « La fusée haute fréquence ». Le FabLab Solidaire El Fabspace Lac de Tunisie propose « Le piège à

des trois projets gagnants sera accordée une enveloppe de dix mille euros pour sa finalisation, sa professionnalisation et l'équipement du FabLab où il a été conçu.

N.M.

RUMBA BIYENGA

Yekima en mode Rumba Mood à l'Institut français de Brazzaville

Le slameur kinois est invité à performer dans le hall de l'Institut français pour célébrer avec les Bantous de la capitale l'inscription de la rumba au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco, le 6 mai.

Sa première scène depuis la sortie, le 1er mai, de 450=1, son dernier morceau, Yekima la prépare avec une égale ferveur que celle qu'il met à partager la nouvelle. « Congo-Brazzaville, ce 6 mai, j'arrive avec mon équipe, pour performer dans le hall de l'Institut français du Congo à 17h30'. Venez nombreux (se) ! », a-t-il partagé sur les réseaux sociaux. Tenu dans une certaine mesure pour le slameur le plus en vue du pays, il est de ceux qui mettent de la passion à leur ouvrage et ne laissent aucun détail au hasard. Sur les traces des grands de la rumba du point de vue textuel, il dit : « La rumba c'est aussi le texte, le parolier, l'oralité, clin d'œil oral à Luambo Makiadi, au poète Lutumba et à tous ceux qui, prolifiques voire prolaxes, ont produit les meilleurs textes de la rumba. La rumba se dit en chantant, se danse en écoutant, se sape en célébrant ».

«Le Courrier de Kinshasa» tient de Yekima qu'il a concocté un spectacle exceptionnel pur Rumba biyenga. Il a confié à ce sujet : « Mon répertoire

Rumba Mood, texte hommage à la rumba, relate l'histoire de la rumba de Wendo, Paulo Kamba aux générations nouvelles ». En plein dans les préparatifs entre le studio et les répétitions, il se produira, a-t-il dit, avec son équipe « composée de quatre géniales filles, un homme et un brillant guitariste ». Depuis «Mpiak'orona», Yekima De Bel'art a pris l'option d'accompagner ses textes d'une rumba sympathique à la rythmique soutenue se démarquant ainsi du lot. D'ordinaire, la musique jouée en sourdine ne sert qu'à rendre plus agréable l'écoute de peur qu'atone, le texte ne fatigue. Avec Monsieur le poésident Yekima, des chœurs soutenus créent une certaine ambiance autour du texte de sorte qu'au finish, l'on se retrouve à danser sur du slam comme sur un air de rumba.

Une battle de sapeur au programme

Sa rumba slamée, le père du « Négro's l'âme » la sert comme il le sent, récemment avec «Kabila-Fatshi», c'est à la sauce traditionnelle au rythme du «kidagu



Monsieur le poésident Yeking/DR

dagu» qu'il avait servie, clin d'œil au folklore du Bantundu. Pas étonnant dès lors que « Yeking » trouve sa place à Rumba biyenga. Cet événement, ainsi que le dit son nom, «biyenga» comme fête ou réjouissance

est une célébration de la rumba. A côté des Bantous de la capitale, c'est une toute autre nuance de cette musique chantée et dansée à l'unisson sur les deux rives du fleuve Congo que le slameur va offrir au

public. Ponctuant la vie des deux capitales, la rumba a de tous les temps bercé le quotidien de leurs peuples tant on dit que la musique adoucit les mœurs. Événement festif à double titre, Rumba biyenga entend à la fois « célébrer l'entrée de la rumba au patrimoine de l'Unesco et lancer le mois de l'Europe », a précisé Yekima.

Et, rumba rimant avec élégance, dans les Congo, dans le milieu musical, la sape étant souvent apparentée au port vestimentaire, l'on ne saurait faire l'impasse sur elle. La Battle inédite entre les sapeurs de Brazzaville et de Kinshasa prévue au programme devrait rajouter du piquant à l'ambiance de Rumba biyenga. Quoiqu'il en soit, à tout seigneur, tout honneur, le grand concert des Bantous de la capitale censés à l'occasion interpréter des tubes de la rumba sera sans nul doute le clou de l'événement. D'entrée libre, c'est une organisation conjointe des délégations de l'Union européenne du Congo-Brazzaville et de Kinshasa associée à l'Institut français avec l'appui de MTN Congo.

Nioni Masela



**MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX**

SOCIETE YA BISO MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance voyage



Assurance incendie



Assurance tous risque
chantier

**PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES**

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO



FIFA

La RDC sanctionnée

La Fédération internationale de football association (Fifa) a infligé des sanctions, le 2 mai, à la République démocratique du Congo (RDC) à cause du comportement des supporters au cours du match aller de barrage pour la Coupe du monde Qatar 2022 contre le Maroc.



Les Léopards joueront leur prochain match officiel à domicile à huis clos

Selon l'instance faîtière du football mondial, il y a eu « jets d'objets, envahissement du terrain, manquement au maintien de l'ordre dans le stade et à la bonne organisation du match face au Maroc », le 24 mars dernier, au stade des Martyrs à Kinshasa. La rencontre s'était soldée sur une égalité d'un but partout.

Pour ce grief retenu contre le pays par la commission de discipline de la Fifa, les Léopards joueront leur prochain match officiel à huis clos. Et ils joueront déjà le 30 mai à Kinshasa contre les Panthères du Gabon en première journée du groupe I des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations prévue pour 2023 en Côte d'Ivoire. Ce sera donc clairement un match à huis clos. En plus, le Congo Kinshasa devra payer 125 mille francs suisses d'amende à cause du « mauvais comportement des supporters au match aller et au match retour ».

Le Maroc n'est pas aussi exempt de sanctions, mais bien plus clémentes que celles de la RDC. Juste des amendes de trente mille francs suisses à cause des « jets de projectiles, utilisation de feux d'artifice et escaliers bloqués » au match retour face à la RDC. Pour la Fifa, ces sanctions sont prises dans l'optique de sa politique de tolérance zéro vis-à-vis de la discrimination et de la violence dans le football.

Martin Enyimo

D2 ANGLAISE

Kebano champion avec Fulham

Le milieu offensif international congolais, Neeskens Kebano (30 ans), est sacré champion de la D2 anglaise, la Championship, avec son club Fulham, après la large victoire sur Luton Town de Pelly Ruddock Mpanzu (absent de la feuille du match) par sept buts à zéro.

Neeskens est monté sur l'aire de jeu à la 78^e mn et n'a pas marqué de but. Cependant, le joueur formé au Paris Saint Germain en France et passé par le SM Caen, SC Charleroi (soulier d'ébène 2015) et KRC Genk en Belgique, et un prêt à Middlebrough FC (autre club de la Championship) a fini cette saison avec neuf buts et sept passes décisives en trente-neuf matches sur quarante-cinq de la saison. Il n'a écopé que d'un carton jaune.

C'est donc au terme d'une assez saison aboutie sur le plan personnel que Kebano, avec ce titre de champion, va retrouver la Premier League où il avait déjà évolué à deux reprises avec le même club (saisons 2018-2019 et 2020-2021), mais avec très peu de temps de jeu : cinq apparitions seulement et aucun but inscrit. L'on veut croire que cette fois-ci, il sera assez performant.



Kebano champion 2022 de la Championship avec Fulham

Pour célébrer le sacre de The Cottagers, Neeskens Kebano a arboré le drapeau de la République démocratique du Congo. Il pourra certainement faire partie du groupe des Léopards

pour le match de la première journée du groupe I des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations, le 30 mai à Kinshasa, contre les Panthères du Gabon.

M.E.

IX^{ES} JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Le gouvernement réitère son engagement de respecter les délais

Le gouvernement congolais a réitéré son engagement à organiser les neuvièmes Jeux de la Francophonie dans le délai lui imparti. C'est la quintessence des échanges entre le ministre de l'Intégration régionale et Francophonie en sa qualité de président du comité de pilotage, Didier Mazenga, et la directrice du comité international de ces jeux Zeina Mina, le 2 mai.



En mission d'évaluation des préparatifs des Jeux de la Francophonie Kinshasa 2023, Zeina Mina est venue s'assurer de l'état d'avancement des travaux de construction des infrastructures sportives mais aussi de l'engagement ferme et sans délai du gouvernement congolais quant à leur tenue et leur réussite en juillet-août 2023. Elle s'est réjouie de la disponibilité des fonds tant pour les travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures que pour l'achat des équipements.

Cependant, sur le terrain, la construction des infrastructures semble tanguer. Certaines indiscretions font état de la déception de Zeina

Mina et de sa délégation. La République démocratique du Congo semble ne pas mettre à profit le report d'une année concédée. Plusieurs questions autour de l'organisation du Comité national des neuvièmes Jeux de la Francophonie n'ont jamais été résolues dont la mise en place des différentes commissions.

Jules Tambwe Itagali

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

ADIAC TV

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 | info@adiac.tv | Bp. 100000 - Kinshasa / Congo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

TCHAD

Le dialogue national inclusif reporté à une date ultérieure

Le dialogue national inclusif qui devrait débiter le 10 mai à N'Djamena, la capitale du Tchad, a été de nouveau reporté à une autre date qui sera communiquée ultérieurement, a annoncé le 1er mai le ministre tchadien des Affaires étrangères, Chérif Mahamat Zene.

« Le Tchad tient à notifier à l'État du Qatar l'accord des plus hautes autorités de la transition pour un report du dialogue national inclusif à une date ultérieure, qui sera retenue après consultations avec les institutions et les acteurs politiques pertinents », a annoncé, dans un communiqué, le ministre tchadien des Affaires étrangères, Chérif Mahamat Zene.

Selon les autorités tchadiennes, c'est l'État du Qatar qui a demandé le report de la rencontre. « L'État du Qatar demande au Conseil militaire et au gouvernement de transition le report du dialogue national inclusif prévu à N'Djamena, le 10 mai, pour permettre aux négociations en cours à Doha avec les politico-militaires de déboucher sur un accord », a indiqué le ministre tchadien.

« Le Tchad prend acte de l'appel de l'État du Qatar de-

mandant un report du dialogue national inclusif, prévu à N'Djamena le 10 mai 2022, afin de permettre aux groupes politico-militaires de participer audit dialogue », a-t-il souligné.

Dans une déclaration précédente publiée le 20 avril, le ministre tchadien des Affaires étrangères exprimait son pessimisme par rapport aux négociations de Doha qui piétinent depuis le 13 mars dernier. « Faute d'un accord avec les politico-militaires avant le 10 mai, date retenue pour le dialogue national inclusif, l'option de leur participation au dialogue national inclusif parallèlement au pré-dialogue de Doha pourrait être explorée sous quelques conditions. Le gouvernement n'exclut personne du dialogue national inclusif », avait-il souligné.

Ce dialogue national initialement prévu pour le 15 février avait été reporté au 10 mai «

pour permettre au comité d'organisation de mieux poursuivre les préparatifs des assises nationales », avait annoncé le 27 janvier, le Premier ministre tchadien, Albert Pahimi Padacké.

Lancé quelques semaines après la prise du pouvoir en avril 2021 par le président du Conseil militaire de transition, le général Mahamat Idriss Deby Itno, ce dialogue national a pour but de trouver avec tous les citoyens des solutions pérennes aux problèmes qui minent l'évolution du Tchad.

L'opposition politique et la société civile, qui demandaient que les conditions dans lesquelles est organisé ce dialogue soient revues, ont salué la décision et exigé un processus plus transparent. Ce dialogue national inclusif est aussi censé réconcilier les Tchadiens et conduire à des élections présidentielle et législatives pour un retour à l'ordre constitutionnel.

Yvette Reine Nzaba

MALI

La Russie convoque une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU

Le Conseil de sécurité des Nations unies (ONU) a tenu le 3 mai, à la demande de la Russie, une réunion informelle à huis clos sur le Mali au lendemain de l'annonce faite par ce pays d'une rupture de ses accords de défense avec la France.

« Le Mali a récemment exprimé ses inquiétudes concernant les violations de l'espace aérien par des forces étrangères » et « nous pensons qu'il est important d'en discuter au Conseil de sécurité », a indiqué avant la rencontre Anna Evstigneeva, ambassadrice russe adjointe à l'ONU.

Cette réunion est une « bonne occasion de discuter de la situation là-bas. Le Mali a passé des contrats avec des mercenaires privés et ils violent déjà les droits humains. Nous espérons qu'il y aura un certain degré de mise en responsabilité à ce sujet », a déclaré de son côté l'ambassadeur français à l'ONU, Nicolas de Rivière. Il a ajouté que les forces françaises « continue de se retirer du Mali » et précisé que, ce processus serait « achevé dans les six mois à venir ». Interrogé pour savoir si ce retrait pourrait être accéléré, il a répondu: « Je ne crois pas, nous le faisons de manière très ordonnée et en très bonne coordination avec les forces armées maliennes. »

Dans une lettre adressée fin avril à l'ONU, obtenue par l'AFP, le Mali avait dénoncé des « violations répétées et délibérées de l'espace aérien national par des aéronefs étrangers, notamment par les forces françaises, à des fins d'espionnage, d'intimidation et de subversion ».

Le message rappelle aussi que le gouvernement du Mali réclame depuis le 18 février le départ sans délai des forces françaises du territoire malien.

Y.R.Nz.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE (MEPSIR)
PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET LA COMPÉTITIVITÉ (P 161590-PADEC)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 003/MEPSIR/2022/UGP PADEC POUR LE RECRUTEMENT DU CABINET DE CONSULTANTS CHARGE DE L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT COMMERCIAL DES STARTUPS ET DES ENTREPRISES NUMÉRIQUES



BANQUE MONDIALE

1. La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale un crédit pour financer les activités du Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) qui vise entre autres objectifs, la mise en œuvre de l'axe diversification de l'économie envisagé dans le Plan National de Développement (PND).

A cet effet, l'Unité de Gestion du PADEC a l'intention d'utiliser une partie du financement pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant: Consultant chargé de l'amélioration de l'environnement commercial des startups et des entreprises numériques.

2. L'objectif général de la mission est de formuler des recommandations en vue de la mise en place d'un cadre propice à l'amélioration de l'environnement commercial des startups et des entreprises du numérique.

Plus spécifiquement il s'agira :

- D'étudier l'environnement commercial des acteurs publics et privés des startups et des entreprises numériques ;

- De formuler des recommandations pour une meilleure structuration de l'annuaire existant des startups sur la base de fiches de renseignements pour en faciliter l'exploitation ;

- De formuler des recommandations pour le paramétrage et une meilleure gestion de la base des données des startups et des entreprises numériques afin d'être accessible aux investisseurs et autres partenaires; et pour assurer l'accès des startups aux marchés publics et aux projets de partenariat;

- De formuler des recommandations pour mettre en œuvre une banque de projets accessibles aux startups etc.

3. L'Unité de Gestion du Projet, invite les cabinets éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Ils doivent fournir les informations ci-après: (i) qualification pour exécuter les services sollicités (références et descriptions concernant l'exécution de missions similaires, brochures...); (ii) les capacités techniques du cabinet, les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites.

4. Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants: (i) les qualifications générales et expérience du cabinet, (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

5. Le cabinet sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification des Consul-

tants (SQC) tels que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016.

6. Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires aux adresses indiquées ci-dessous de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00 (heure locale).

7. Les manifestations d'intérêts portant la mention « Recrutement d'un cabinet de Consultants chargé de l'amélioration de l'environnement commercial des startups et des entreprises numériques » doivent être envoyées au plus tard le 20 Mai 2022 aux adresses ci-dessous:

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PADEC
12, Rue Duplex / Quartier Blanche Gomez
Tél. (242) 22 613 18 38 / 06 931 00 10 / 06 670 74 79
E-mail: padec2019@gmail.com
Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 02 Mai 2022

Le Coordonnateur du PADEC,

Benoît NGAYOU

POLLUTION DE L'AIR

Les pays en développement plus exposés

Les niveaux de pollution de l'air restent dangereusement élevés dans les pays en développement, selon les données de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Un nombre record de plus de 6 000 villes dans 117 pays surveillent désormais la qualité de l'air, mais leurs habitants respirent toujours des niveaux dangereux de particules fines et de dioxyde d'azote, la population vivant dans des pays à revenu faible ou intermédiaire étant la plus exposée. Ces conclusions ont incité l'OMS à mettre en évidence l'importance de la réduction de l'utilisation des combustibles fossiles et l'adoption d'autres mesures concrètes pour faire baisser les niveaux de pollution de l'air. Ces dernières données doivent pousser vers la transition énergétique. « Les prix élevés des combustibles fossiles, la sécurité énergétique et l'urgence consistant à relever le double défi sanitaire de la pollution de l'air et du changement climatique soulignent la nécessité urgente de progresser plus rapidement vers un monde beaucoup moins dépendant des combustibles fossiles », a déclaré le patron de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus. Dans les 117 pays, l'OMS constate que la qualité de l'air de 17% des villes de pays à revenu élevé est inférieure à ses lignes directrices relatives à la qualité de l'air pour les particules fines. Les pays à revenu faible ou intermédiaire étant



Les véhicules sont responsables d'une bonne partie de la pollution. Crédit image: NOMAD (CC BY 2.0).

toujours plus exposés à des niveaux dangereux de particules par rapport à la moyenne mondiale. Dans ces pays, la qualité de l'air dans moins de 1% des villes est conforme aux seuils recommandés par l'OMS. Globalement, les habitants des pays en développement sont les plus exposés à la pollution de l'air, note l'organisation, qui souligne également qu'ils sont les moins couverts en termes de mesure de la qualité de l'air. « Par ailleurs, les données factuelles concernant les méfaits de la pollution de l'air sur l'organisme humain ont rapidement augmenté et mettent en évidence les préjudices importants résultant

de niveaux même faibles de nombreux polluants atmosphériques », indique l'OMS.

Plus de treize millions de décès dus à des causes environnementales évitables

Les matières particulaires, en particulier les PM_{2,5}, sont capables de pénétrer profondément dans les poumons et dans la circulation sanguine, provoquant des troubles cardiovasculaires, cérébraux-vasculaires (accident vasculaire cérébral) et respiratoires, apprend-on. Dans le même temps, le dioxyde d'azote est associé aux maladies respiratoires, en particulier à l'asthme. Il entraîne des symptômes res-

piratoires (toux, sifflement ou des difficultés à respirer), des hospitalisations et des visites aux urgences. Selon l'OMS, plus de treize millions de décès dans le monde chaque année sont dus à des causes environnementales évitables dont sept millions de décès liés à la pollution atmosphérique. « Après avoir survécu à une pandémie, il est inacceptable de continuer à enregistrer sept millions de décès évitables et d'innombrables années en bonne santé perdues évitables du fait de la pollution de l'air. Trop d'investissements sont encore consacrés à un environnement pollué plutôt qu'à un air propre

et sain », a affirmé, dans un communiqué, la directrice du département environnement, changement climatique et santé de l'OMS, Maria Neira.

Les recommandations de l'OMS pour améliorer la qualité de l'air et la santé

L'OMS appelle à une intensification rapide des actions pour améliorer la qualité de l'air, en identifiant les sources de pollution atmosphérique. L'organisation préconise également un soutien à la transition vers l'utilisation exclusive d'une énergie domestique propre pour la cuisine, le chauffage et l'éclairage, la mise en place de systèmes de transport public sûrs et abordables et des réseaux adaptés aux piétons et aux cyclistes. Il s'agit d'appliquer des « normes plus strictes » en matière d'émissions et d'efficacité des véhicules. Ce qui passe aussi par des investissements dans des logements et des centrales électriques à haut rendement énergétique. L'OMS recommande aussi l'amélioration de la gestion des déchets industriels et municipaux, ainsi que la réduction de l'incinération des déchets agricoles, des feux de forêt et certaines activités agroforestières comme la production du charbon de bois.

Noël Ndong

FINANCE INTERNATIONALE

La Banque mondiale abaisse ses perspectives de croissance pour 2022

La Banque mondiale a abaissé ses perspectives de croissance pour 3,2% et envisage un financement d'urgence de 170 milliards de dollars.

« La Banque mondiale a abaissé ses prévisions de croissance mondiale pour cette année à 3,2%, par rapport à une prévision précédente d'expansion de 4,1% alors que de nombreux vents contraires pèsent sur l'économie, obligeant l'institution à envisager un financement d'urgence de 170 milliards de dollars pour les pays les plus pauvres », a déclaré le président de la Banque mondiale, David Malpass. Les détails seront discutés

très prochainement. Une « enveloppe de réponse aux crises » sera déployée sur une période de quinze mois. Elle vise à s'appuyer sur les efforts déployés dans les premières phases de la pandémie de covid-19. A l'époque, la Banque mondiale avait mobilisé 157 milliards de dollars, a révélé son patron. Le monde est confronté à de « graves crises qui se chevauchent », a-t-il rappelé. Le président de la Banque mondiale a répertorié plusieurs chocs à la fois : « La

covid-19 reste une menace, l'inflation est élevée et l'invasion de l'Ukraine par la Russie - ainsi que les fermetures pandémiques en Chine - s'ajoutent aux malheurs ». Les aliments, les engrais et l'énergie connaissent des hausses de prix soudaines. « Le monde a changé pour le pire en février et mars avec l'invasion russe », selon lui, avertissant que tout cela conduirait à une hausse des taux d'intérêt, ce qui rendrait la crise de la dette actuelle plus

aiguë, et réitérant les avertissements précédents selon lesquels 60% des pays ayant les plus faibles revenus du monde sont déjà confrontés à un surendettement ou sont à haut risque.

Une nouvelle enveloppe en réponse aux crises

La nouvelle enveloppe de crise vise à mobiliser cinquante milliards de dollars au cours des trois prochains mois, en partie en réaffectant des fonds de l'IDA19 - le cycle le plus récent de

l'Association internationale de développement - avant le début du cycle IDA20 en juillet prochain. L'IDA est le fonds de la banque mondiale pour les pays à faible revenu. Werner a fait savoir que la banque continuerait également à lever des fonds pour l'Ukraine et les pays voisins. Actuellement, elle vise trois milliards de dollars pour l'Ukraine et a annoncé la mobilisation de 2,4 milliards de dollars, dont une partie est encore en attente d'approbation finale.

N.Nd.



ORDRE NATIONAL DES EXPERTS-COMPTABLES DU CONGO

Regi par la Loi n°28-2018 du 18 novembre 2018, et Règlement N°11/01-2018-027-016-07 du 09/02/2018 et l'Acte Administratif D/14/04

TABLEAU 2022 DES MEMBRES DE L'ORDRE (Art. 46, 47 et 48 de la loi n°28-2018 du 18 novembre 2018)

1 - SECTION DES EXPERTS-COMPTABLES LIBERAUX (ECL)

N°	NOMS ET PRENOMS	Inscriptions ONEC		N° Agrément ONEC	N°	NOMS ET PRENOMS	Inscriptions ONEC		N° Agrément ONEC
		N°	Année				N°	Année	
1	MISANI Christian D	081-001	2022	EC-081	22	LINAKA MPOUM Magline	063-001	2022	EC-160
2	MABIALA Ange Eugène	082-002	2022	EC-082	23	MAMPANZOLA Germain	034-001	2022	EC-083
3	MUNZI Jacques	083-003	2022	EC-123	24	MATONGO-BIRA David Fajoute	089-001	2022	EC-086
4	MBOUSSA Sylvain	084-004	2022	EC-209	25	MISANI Jean Valère	032-001	2022	EC-169
5	KOMBEY-EMALI André	085-005	2022	EC-214	26	MIBOUNGA Jean Christian	036-001	2022	EC-172
6	KALU-TOUMENI Pauline	087-006	2022	EC-226	27	MBOUMBOU Ghislain	064-001	2022	EC-173
7	KOUKOUO Noël	088-007	2022	EC-227	28	MOMBEI née OYONIA MOUARO Ingrid	037-001	2022	EC-176
8	MIBADI Ghislain	089-008	2022	EC-274	29	MOUNGOUNA MAJOLAIR Philippe	038-001	2022	EC-178
9	OSANGA Raphaël	011-010	2022	EC-276	30	MOUTOU DAKOUNA Davidson H.	062-001	2022	EC-181
10	KEMBE Pierre	012-011	2022	EC-300	31	MOUNBA Frederic Thierry	039-001	2022	EC-183
11	BESSONI GHANDIHO Désirée	013-012	2022	EC-311	32	MOUNGA CLÉMENT Vincent	060-001	2022	EC-184
12	OMASSA Michel Patrick	014-013	2022	EC-338	33	MOUNGOUNI - MOUNA Arthur	040-001	2022	EC-186
13	TCHAMBA Samuel	015-014	2022	EC-359	34	MOUNBA IPALA Patricia	041-001	2022	EC-188
14	DEMBAZI ATHOBY Serge Alexandre P	017-015	2022	EC-368	35	OSANGA-LIMOUNA Raymond Michel	042-001	2022	EC-189
15	MOUNGOUNI Michel Robert	018-016	2022	EC-371	36	MOUNGA Anasthase	067-001	2022	EC-208
16	OSANGA Antoine Sébastien	019-017	2022	EC-372	37	MOUTOU Jean Louis	044-001	2022	EC-206
17	YOLO Auguste	020-018	2022	EC-373	38	SEBT Jean Serge	045-001	2022	EC-208
18	OSANGA OYONIA Désirée	018-001	2022	EC-374	39	OSANGA-TOUMENI René	046-001	2022	EC-209
19	MOUNGOUNA André	021-019	2022	EC-375	40	TCHAMBA Jean Marie	047-001	2022	EC-212
20	ETOU OSANGA Béatrice Voltaire	019-001	2022	EC-380	41	TCHAMBA KOUSSA Marie	068-001	2022	EC-213
21	MOUNGOUNA Jean Pierre	024-020	2022	EC-391	42	LUPRA Armel Gherys Paul	069-001	2022	EC-214
22	MAYIBI Roger	025-021	2022	EC-393	43	GUERUM Hippolyte Ingrid	070-001	2022	EC-214
23	MOUNGOUNA MOUNGOUNI Jean Paul R.	026-022	2022	EC-400	44	METI Jacques	071-001	2022	EC-215
24	OSANGA Alexandre Clément	027-023	2022	EC-402	45	KOUMBA Guy Felix	047-001	2022	EC-218
25	OSANGA Jean	027-024	2022	EC-403	46	MOUNGOUNA Simon	066-001	2022	EC-227
26	LOUMBA Marcel	028-025	2022	EC-404	47	MOUNBA Hervé	051-001	2022	EC-228
27	OSANGA Jean Raymond	029-026	2022	EC-407	48	MICHELLE GANGUA Abraham	054-001	2022	EC-218
28	MOUNGOUNA Béatrice	030-027	2022	EC-410	49	OSANGA MOUNGOUNI Gilbert	055-001	2022	EC-226
29	OSANGA Praxède Siméon	061-001	2022	EC-449	50	OYONIA OYONIA Randa	068-001	2022	EC-233
30	OSANGA Carlier Victor	041-001	2022	EC-451	51	MOUNGA Patricia de Prince	066-001	2022	EC-232
31	OSANGA Dominique	062-001	2022	EC-451	52	MOUNGOUNI BONCO Vital Bernard	057-001	2022	EC-233

2 - SECTION DES SOCIÉTÉS D'EXPERTISE COMPTABLES (SEC)

N°	NOMS SOCIÉTÉS	Inscriptions ONEC		N° Agrément ONEC	N°	NOMS SOCIÉTÉS	Inscriptions ONEC		N° Agrément ONEC
		N°	Année				N°	Année	
1	PricewaterhouseCoopers (PWC)	001-001	2021	SEC-001	18	BAF Audit - Compel	004-001	2021	SEC-087
2	Deloitte Audit & Conseil	002-002	2021	SEC-004	19	Congo Business Consulting	001-001	2021	SEC-088
3	OSANG Audit & Expertise Member of Morgan	003-003	2021	SEC-005	20	OSANG Congo	002-002	2021	SEC-089
4	SECIT	004-004	2021	SEC-076	21	KAC	003-003	2021	SEC-100
5	Ernst & YOUNG	005-005	2021	SEC-061	22	COM Caroufante	005-005	2021	SEC-101
6	Ernst & Young (ET)	006-006	2021	SEC-067	23	SECIFANCE	006-006	2021	SEC-102
7	Deloitte Finance	007-007	2021	SEC-078	24	SECIFITE "DIT"	004-004	2021	SEC-100
8	OSANG	008-008	2021	SEC-088	25	TAUT Conseils	007-007	2021	SEC-101
9	WNY DC	009-009	2021	SEC-090					

Brazzaville, le 20 avril 2022

Pour le Conseil de l'Ordre National des Experts-Comptables du Congo



(Signature)
 Michel Patrick OMASSA

NIARI/BOUENZA

Incubation réussie pour la première cohorte des promoteurs de projets

Après avoir été formée à l'entrepreneuriat, à l'élaboration des plans d'affaires et au processus de formalisation des activités, la première cohorte des promoteurs des projets accompagnés par le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (Figa) a célébré sa sortie officielle le 3 mai à Dolisie, dans le département du Niari, sous la houlette de la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel, Jacqueline Lydia Mikolo. Il reste l'étape d'obtention de crédits avec la garantie du Figa.

« En sus de cette phase d'incubation accomplie avec succès, vous êtes détenteurs d'un plan d'affaires bancable et finançable, prêt à obtenir le crédit avec la garantie du Figa », a souligné le directeur général du Figa, Arnel Fridelin Mbouloukoue, s'adressant aux promoteurs de projets lors de la sortie de la première cohorte, en présence du préfet du Niari, Frédéric Baron Bouzock, et du représentant de la chambre interdépartementale de commerce, d'industrie, d'agriculture, des arts et des métiers des départements du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou.

Les quarante-six dossiers retenus à l'issue de la sélection de cette première cohorte de promoteurs de projets à Dolisie (département du Niari) et à Madingou (département de la Bouenza) ont trait à plusieurs secteurs d'activités à haute valeur ajoutée avec un fort potentiel de création d'emplois : agriculture, élevage, agro-alimentaire, pisciculture, transformation des produits locaux... Le coût global des besoins de financement exprimés en investissements comme en fonds de roulement se chiffre à 327 000 000 FCFA. Après l'incubation qui vient de s'achever, les partenaires financiers, notamment les



Les autorités et les promoteurs de projets de Dolisie et de Madingou/DR

banques et les microfinances, vont accompagner ces entreprises. Le Figa, pour sa part, s'engage à apporter des garanties jusqu'à 80% en couverture de crédits.

Impulser l'entrepreneuriat

Encourageant les promoteurs de projets qui viennent de franchir une nouvelle étape, la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel, Jacqueline Lydia Mikolo, a indiqué que la démarche consiste à impulser la dynamique entrepreneuriale des jeunes en poursuivant les réformes institutionnelles en faveur des très petites, petites et moyennes entreprises à travers

le pays.

Ainsi, selon elle, le Figa se positionne non seulement comme un instrument d'inclusion économique et sociale mais aussi comme un des leviers de la politique de promotion de l'emploi et de lutte contre le chômage. « Le contexte actuel marqué par l'ouverture des marchés, le libre-échange et la crise financière placent l'entrepreneuriat au centre des problématiques de développement économique et social car pourvoyeur de richesses, créateur d'emplois et générateur de revenus nécessaires à la lutte contre la pauvreté », a déclaré la ministre Jacqueline Lydia Mikolo.

Elle a, par ailleurs, indiqué que le ministère des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel, avec l'appui des partenaires, poursuivra les initiatives en prenant des mesures nécessaires à l'éclosion des entreprises ; à œuvrer à l'amélioration du climat des affaires ; à la simplification des procédures de création d'entreprises. Aussi, la poursuite des réformes d'une fiscalité souple adaptée aux promoteurs de projets, à la valorisation et la compétitivité des produits locaux, à l'accès au financement ainsi qu'à la mise en œuvre des pôles sectoriels de production dans l'optique de la diversification de l'économie.

Pour mettre en alerte les promoteurs de projets de la première cohorte congratulés à Dolisie, le maire de la commune, Ghyslain Rodrigue Nguimbi Makosso, a rappelé que le plus dur commence car avec l'intégration à la zone de libre-échange africaine ils sont déjà en compétition avec d'autres entrepreneurs de leurs secteurs respectifs. « Vous êtes tenus à vous remettre sans cesse en cause, à continuer d'innover et entretenir une veille informationnelle permanente face à la concurrence », a-t-il dit.

Pour leur part, les jeunes entrepreneurs ont salué les efforts des pouvoirs publics visant à leur donner la possibilité de développer des petites et moyennes entreprises. « Nous avons saisi l'occasion que le Figa nous a offerte pour développer nos activités », a fait savoir Auréole Malanda, apiculteur dans les villages environnants de Dolisie. Il revient donc à cette première cohorte de promoteurs de projets de faire preuve de responsabilité en montrant l'exemple et le chemin aux autres afin de pérenniser cette initiative en créant un élan nécessaire pour une véritable dynamique entrepreneuriale à travers le pays.

Rominique Makaya

SCIENCE

Réhabilitation de la zone de recherche agronomique de Loudima

En allant toucher du doigt la réalité de la zone de recherche de Loudima, dans le village Malela, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel, a réhabilité certains compartiments afin d'améliorer la qualité du travail qui s'y fait.

Dans la zone de recherche agronomique de Loudima, département de la Bouenza, se font les travaux scientifiques liés à l'amélioration de l'agriculture tant pour le pays que pour la sous-région. Plusieurs technologies y sont utilisées pour les semences améliorées, les terres adaptées... Seulement, certains équipements ne fonctionnaient plus. Pour faire tourner les machines à plein régime, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique a engagé une opération de réhabilitation.

Les installations de captage et

de pompage ont été remises en service, l'eau étant un élément essentiel à la production des semences. Les travaux de réhabilitation ont également concerné deux stations d'électropompe du forage et de château d'eau de 100 000 litres. Ces travaux ont permis d'enclencher le travail d'expérimentation sur la sole irriguée de cinq hectares dédiés aux essais multi-locaux du maïs, de l'orge et du sorgho. Aussi, les laboratoires de céréales, de phytiatrie, des plantes à racines et tubercules ont été réhabilités et équipés ainsi que les chambres froides et fraîches pour la conservation des semences. En rappel,

la zone de recherche de Loudima, un des fleurons de la recherche agronomique au Congo à l'époque, compte des laboratoires de recherche, des unités, des équipes et stations de recherche ainsi que différents services spécialisés.

Au nom de ses collègues ministres en charge de la Santé et de l'Enseignement primaire, la ministre Delphine Edith Emmanuel a remis des dons composés de produits pharmaceutiques et du matériel didactique au dispensaire de Maléla et à l'école primaire.



R.M.

La ministre constatant la réhabilitation des équipements/DR

FILIÈRE BOIS

Le Congo hausse ses exportations

La production de bois congolais devrait s'améliorer cette année, selon une récente projection de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC). Elle pourra atteindre 2,420 millions de m³, contre 91,3 mille m³ en 2021.



La hausse des exportations de bois est liée à la situation actuelle du marché international. Cette hausse intervient après deux années de déclin de production dû à la pandémie de Covid-19, entraînant la baisse de contribution du secteur au Produit intérieur brut (PIB) à 4,45%, contre 6% auparavant.

La production forestière a atteint 3,8 millions m³ en 2019, peu avant la recrudescence de la pandémie covid-19, soit pour les fûts (48,64), les grumes (41,46%), les sciages (9,43%), les placages (0,41%) et les contre-plaqués (0,05%). D'après la même source, les exportations des produits forestiers ont atteint 1,013 million m³ durant la même période pour une valeur de 145,1 milliards FCFA.

La BEAC a observé la même tendance au niveau sous-régional, soit à 2,760 millions de m³ contre 2,656 millions de m³ en 2021 au Cameroun ; à 650,3 mille m³ contre 556,5 mille m³ en Centrafrique ; à 3,618 millions de m³ contre 3,587 millions de m³ au Gabon et à 116,6 mille m³ contre 112,3 mille m³ en 2021 en Guinée équatoriale.

Fiacre Kombo

HAUSSE DU PRIX DU BLÉ

Les boulangers de Brazzaville invités à miser sur les farines locales

La mutuelle Union des jeunes pour le développement et l'entraide (UJDE), dans une déclaration publiée le 4 mai à Brazzaville, a demandé aux boulangers d'enrichir les farines de patate, manioc et maïs pour fabriquer des pains.

L'organisation de la société civile a indiqué que l'idée est de valoriser le patrimoine national, dynamiser l'économie locale, améliorer les pratiques de culture, échange et solidarité entre les agriculteurs et habitants du territoire. « Nous connaissons, dans ce pays, une boulangerie locale qui a mis en vente des pains, beignets et gâteaux à base de farine locale. L'idée avait germé des clients depuis plusieurs mois mais faute de soutien financier conséquent, la petite entreprise avait fermé ses portes », a expliqué Princia Ngadila, une pétrisseuse.

Les baguettes de pains locaux peuvent rencontrer un franc succès dans les quartiers. « On commence à recevoir des commandes. Selon les statistiques recueillies, c'est le pain à base de patate qui passe le plus, après c'est celui de manioc et de maïs », a indiqué Adéline Onka, responsable d'une boulangerie locale au quartier Ngamakosso, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, ajoutant que « ce succès s'explique par la qualité des farines ».



Des pains fabriqués localement

Au Congo, le gouvernement a réglementé la fabrication des pains. La baguette de 220g est vendue à 130 F CFA dans la boulangerie (prix de gros) et à 150 F CFA en détail. Celle de 110g est à 65 F CFA en prix de gros et 75 FCFA en détail.

Le bureau exécutif de la mutuelle UJDE appelle les bailleurs, petits producteurs et commerçants lo-

caux à valoriser les filières déjà existantes et à encourager les possibilités de multiplier l'initiative sur l'ensemble du pays. Notons que les boulangeries locales cumulent plusieurs obstacles et ont besoin de moyens d'accompagnement, notamment des intrants, du suivi technique, des bonnes semences, d'encouragement et d'encadrement.

Fortuné Ibara

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHEPROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT
DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE

UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

AON N° 001T/PDAC-2022

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017, un Accord de Financement d'un montant de 100 millions de dollars US pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des travaux de réhabilitation de la piste Mpiémé-Louila, dans le district de Mindouli, Département du Pool.

2. Le Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC) invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission anonyme en vue d'exécuter les travaux de réhabilitation de la piste Mpiémé-Louila.

Ces travaux comprennent :

- Installation / Repli de chantier ;
- Travaux préparatoires ;
- Traitement des bourbiers ;
- Reprofilage / drainage latéral ;
- Construction des ouvrages ;
- Entretien des dalots ;
- Signalisation ;
- Barrière de pluie ;
- Mise en œuvre des mesures des dispositions environnementales et sociales.

Le délai des travaux est de six (6) mois.

3. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres national spécifiées dans la publication de la Banque mondiale « Directives: passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA », de janvier 2011, révisées en juillet 2014, disponibles sur www.worldbank.org/procure et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel

d'offres.

4. Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir de plus amples renseignements et examiner le Dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous, de 8 h 30 à 16 h 00.

5. Les spécifications de qualification sont :

- a) registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) de l'entreprise ;
 - b) avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen de 250 000 000 FCFA pour des marchés des Travaux publics effectués au cours des trois années précédentes, justifié par des bons de commande, des contrats ou des lettres de notifications ;
 - c) fournir des bilans des trois dernières années certifiés par un comptable agréé ;
 - d) avoir exécuté, au cours des trois années précédentes, au moins trois marchés de réhabilitation ou d'entretien des pistes rurales justifiés par des procès-verbaux de réception ;
 - e) sont éligibles, les entreprises ayant déjà exécuté avec satisfaction des marchés similaires financés par le PDAC ;
 - f) les entreprises n'ayant pas encore exécuté de marchés avec le PDAC doivent fournir des certificats de satisfaction de leurs prestations antérieures similaires ;
 - g) le matériel essentiel que le soumissionnaire devra affecter aux travaux est :
 - 1 pelle hydraulique ;
 - 1 chargeur ;
 - 1 niveleuse ;
 - 1 compacteur.
- Le soumissionnaire doit être propriétaire du matériel énuméré ci-dessus et fournir leurs cartes grises. La location de ce matériel n'est pas acceptée.
- e) le certificat de visite des lieux est dûment signé

par le PDAC et le représentant du soumissionnaire. La visite des lieux est obligatoire et se fera à partir du PK0+000 de la piste Mpiémé-Louila, le 17 mai 2022 à 10 heures précises, sans séance de rattrapage.

a) les qualifications et expérience du personnel technique et d'encadrement clé proposé pour exécuter le

Contrat :

un Ingénieur en Génie civil, Travaux publics ou équivalent, ayant au moins dix (10) ans d'expérience globale dans le domaine des travaux publics et cinq (5) ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre la Copie du diplôme légalisée par les Autorités compétentes et le CV) ;
-l'entreprise désignera un point focal environnemental et social ;
-un Chef d'équipe pour le Terrassement, technicien en génie-civil ou Travaux Publics, ayant au moins cinq ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le CV) ;
-un Chef d'équipe pour les Ouvrages d'art ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le CV)

-un Topographe ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la Topographie (joindre le CV)
-a) l'attestation de capacité financière de l'année en cours délivrée par une Banque locale attestant que le soumissionnaire dispose d'au moins 10% du montant de son offre nécessaire à la réalisation des travaux de réhabilitation de la piste Mpiémé-Louila dans le département du Pool.

b) le certificat de non faillite et le Quitus de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) de l'année en cours de validité ;
i) le devis des mesures d'atténuation des impacts négatifs dûment signé et chiffré ;

6. Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de Deux cent mille (200 000) Francs CFA. Le paiement sera effectué en espèces. Le dernier délai de vente de dossier est fixé au 16 mai 2022

7. Les Soumissions devront être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 1er juin 2022 à 12h30. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les Soumissions seront ouvertes physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse ci-dessous le 1er juin 2022 à 13 heures.

8. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission représentant 2% du montant de l'offre et une clé USB contenant l'offre signée en format pdf. L'absence d'une garantie de soumission d'offre entraînera le rejet de celle-ci.

9. L'adresse mentionnée ci-dessus est : PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE (PDAC) UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET. Boulevard Denis Sassou Nguesso, Centre-ville Mpila-Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 E-mail : pdacmaep@gmail.com



MÉDIAS

Des professionnels invités à lutter contre les fake news

Les professionnels des médias publics et privés ont été éduqués, le 3 mai à Brazzaville, sur le concept « fake news » lié à la vaccination contre la covid-19, lors de la formation organisée par le ministère de la Communication et des Médias, avec l'appui financier de l'Unesco.

L'objectif de la formation a été de renforcer la capacité professionnelle des participants dans la détection et la lutte contre les fausses informations qui entravent la vaccination de masse, moyen permettant de garantir l'immunité collective. Il s'agissait d'aider les professionnels des médias souvent confrontés à des difficultés d'interprétation des sujets liés au développement des vaccins. « La formation vise à prendre du recul et à avoir une analyse rationnelle et objective sur tous les sujets en rapport avec la vaccination contre le coronavirus », ont indiqué les organisateurs.

L'atelier de sensibilisation a regroupé des professionnels des radios communautaires, des chaînes de télévision, de la presse écrite ainsi que ceux des médias en ligne. Les enseignements ont été donnés par plusieurs orateurs parmi lesquels le Dr



Des professionnels des médias publics et privés

Emery Godefroy Yomby, du département des Sciences et techniques de la communication. Il a exposé sur infodémie et vaccination covid-19, expliquant le concept infodémie qui renvoie à l'infox, fake news, mésinformation, surinformation, désinformation et mal information. Selon lui, les fausses informations diffusées en

ligne ou hors ligne sur la santé publique ont eu un impact négatif. A cet effet, il a souligné que les fake news véhiculés sur la maladie ont occasionné le faible taux de participation à la vaccination, l'augmentation de la peur au sein de la communauté ainsi que le manque de confiance au personnel de santé et bien d'autres.

Plus de deux millions de doses de vaccins disponibles non utilisées au Congo.

Le président de la commission prévention, contrôle des infections, mobilisation sociale et communication sur les risques, le Dr Jean Claude Emeka, a indiqué qu'à l'heure actuelle aucun nouveau cas de coronavirus n'est enregistré dans le pays. Il l'a fait savoir dans sa communication sur l'évolution de la pandémie dans le monde et la riposte au Congo. Son intervention a été axée sur l'historique de la situation épidémiologique au plan mondial et au Congo, l'importance de la vaccination et la proposition de quelques solutions.

Pour le chef de département Sciences et techniques de la communication à l'Université Marien-Ngouabi, le Dr Antonin Idriss Bossoto, les professionnels doivent s'approprier

des outils numériques de vérification des informations.

Notons que cet atelier de sensibilisation des professionnels des médias sur les fake news liées à la vaccination a été ouvert par le ministre de la Communication et des Médias, Thierry Lézin Mougala, en présence de la représentante de l'Unesco, Fatoumata Marega. Le ministre a annoncé à cette occasion l'amélioration de certains éléments parmi lesquels la réforme des textes. « Nous allons nous inspirer sur les nouveaux défis et s'appuyer sur les conclusions des assises nationales de la presse pour modifier et améliorer les textes », a-t-il déclaré, ajoutant: « Nous allons nous battre pour renforcer la redevance audiovisuelle en la rendant régulière avec le recouvrement des taxes pour la répartition de manière équitable ».

Lydie Gisèle Oko

INDUSTRIE FORESTIÈRE

Basile Louvosso réclame la gestion de la Foralac

La guéguerre entre les associés de la Société forestière, agricole, industrielle et commerciale (Foralac) basée dans le district de Makabana, dans le Niari, est loin de prendre fin. Basile Louvosso Mouloungou, lors d'une conférence de presse animée le 2 mai à Brazzaville, a appelé son associé, François Ndouna, à revenir sur les termes du protocole d'accord de cession à terme de parts sociales de mars 2018.



Basile Louvosso Mouloungou animant la conférence de presse/Adiac

Société à responsabilité limitée au capital de 400 000 000 FCFA, la Foralac emploie actuellement environ 800 personnes au village Matilila, à environ 7 km du centre de Makabana. Appartenant jadis à Erico Fernando Barreto de nationalité portugaise et indienne, décédé en septembre 2021, la société confiée à Basile Louvosso est depuis 2018 en proie à une guéguerre concernant sa gestion. « François Ndouna m'a ravi la société depuis octobre 2018, donc depuis trois ans et demi. Je réclame 1 750 000 000 FCFA et la restitution pure et simple de la société qui ne lui appartient pas », a indiqué Basile Louvosso Mouloungou devant la presse, dénonçant la circulation des faux documents de l'entreprise.

Selon lui, quatre avocats du barreau de Pointe-Noire ont refusé de porter cette affaire devant le tribunal de commerce. Il séjourne actuelle-

ment à Brazzaville où il attend la réponse de l'inspection des juridictions depuis un mois. « Etant donné que j'ai tenté avec les avocats cela n'a pas marché, à l'inspection des juridictions il n'y a encore rien de concret, je veux d'un arrangement à l'amiable avec M. François Ndouna devant des autorités compétentes. Je lance un appel au chef de l'Etat qui est le premier magistrat de nous régler ce problème », a plaidé Basile Louvosso Mouloungou.

Exploitant forestier de carrière, Basile Louvosso dit détenir un mandat spécial de gestion de la Foralac depuis fin 2017. Compte tenu des difficultés que traversait l'entreprise qui était déjà au bord de la faillite, il a associé François Ndouna qui l'aurait désormais écarté de la gestion.

Parfait Wilfried Douniama

EQUILIBRE MACROÉCONOMIQUE

L'USC pour le respect des engagements pris avec le FMI

Dans une déclaration rendue publique le 30 avril, à Brazzaville, la présidente de l'Union syndicale du Congo (USC), Anne Marie Nzila, a demandé au gouvernement de gérer les clauses de l'accord conclu avec le Fonds monétaire international (FMI) en janvier dernier.



Anne Marie Nzila

La présidente de l'USC exige le respect des engagements pris en vue du rétablissement des équilibres macroéconomiques et financiers afin de maintenir les efforts déjà visibles dans le paiement de la dette interne et externe. « Une bonne gestion des finances publiques contribue à l'amélioration des conditions de vie et de travail des milliers de travailleurs du Congo », a indiqué Anne Marie Nzila.

L'USC a réitéré, à cette occasion, son engagement à participer à la lutte contre la corruption et la concussion, véritables fléaux qui gangrènent l'économie et bloquent le développement du pays. La présidente a rappelé les actions menées en faveur des travailleurs les années antérieures. Parmi celles-ci, figure le plaidoyer dans une dynamique nationale et internationale de la société civile auprès des partenaires techniques et financiers en vue de l'annulation de la dette des pays en développement.

L'USC a aussi milité pour la reprise des négociations entre le Fonds monétaire international (FMI) et le Congo pour le rétablissement des équilibres macroéconomiques et financiers afin de trouver des solutions idoines à la dette devenue insoutenable. Par ailleurs, elle a annoncé que la Confédération syndicale internationale exige le renforcement des pouvoirs des syndicats. Elle demande ainsi à ces derniers de réclamer la paix et la justice sociale grâce à un nouveau contrat social fort et nécessaire pour garantir la sécurité commune. « Notre monde a besoin d'un nouveau contrat qui prévoit des emplois, des droits, des salaires, une protection sociale, l'égalité et l'inclusion », a-t-elle dit.

Lydie Gisèle Oko



**PROGRAMME
DES OBSEQUES**

DE Mme MOUKONDO MANDEKO
née **IBE M'FIRA N'tsakina Ornella**

10 Juillet 1987 - 10 Avril 2022

Mardi 03 Mai 2022

➤ Lévée de corps à Monaco pour Paris

Mercredi 04 Mai 2022

➤ Départ de Paris pour Brazzaville
(Heure d'arrivée 17H45)

Vendredi 06 Mai 2022

➤ Receuillement à la morgue de CHU
dans la salle VIP

➤ Enterrement au cimetière BOUKA

*"Jésus lui dit: je suis la résurrection
et la vie. Celui qui croit en moi vivra,
quand même il serait mort"*

Jean 11:25

NÉCROLOGIE

Arsène Gobali, agent des Dépêches de Brazzaville, et la famille Mbavoula annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur mère, soeur et tante Margueritte Owila (propriétaire foncier au village Yé, terre Ebina), le 3 mai 2022 à Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient au n°46, rue Malé, à Mikalou (rfce : avenue de la Tsiémé).
La date de l'inhumation sera niquée ultérieurement.



COMMUNIQUÉ

Quissait Moukanda et famille annoncent aux parents, amis et connaissances qu'ils sont à la recherche de leur soeur, Honorienne Armistice Nganzie Ngambimi. Cette dernière ne jouissant pas d'une bonne santé est sortie du domicile familial depuis le 7 avril 2022 à Brazzaville.
La famille promet une récompense à toute personne l'ayant aperçue.
Contact : Tél. : 06 423 15 35



Del Martial Mombongo, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Amegboh, Tossou, Ouenankazi, Akouetey, Wonga, Essie Ngatsé et Bondobaye ont la profonde douleur d'annoncer à l'archiconfrérie Supplique, aux parents, amis et connaissances le décès de Mme Tossou Eléonore Dédé «Alemawusi Dada», survenu à Brazzaville, le 22 avril 2022.
La veillée mortuaire se tient au n°96, rue Yakoma, à Poto-Poto.
La date de l'inhumation est fixée au 10 mai 2022 à Brazzaville.



**OUVERTURE DES LIGNES
ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!**
après une interruption momentanée de la ligne
**Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo**



**Brazzaville
ETOUMBI - KELLE**
tous les

MARDIS

SAMEDIS



**Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO**
tous les

JEUDIS

VOYAGE POÉTIQUE

Le festival international Slamouv a tenu ses promesses

C'est sur le thème « Slamer l'instant » que s'est tenue la première édition du festival international Slamouv à Brazzaville. Elle a rassemblé quatorze artistes venus de cinq pays : la République démocratique du Congo (RDC), la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Cameroun, le Tchad et la République du Congo, pays hôte.

Cinq jours d'ateliers, quatre rencontres professionnelles, trois soirées de spectacle, deux sites, c'est ce que l'on peut retenir de la première édition du festival international Slamouv, rencontre internationale du slam au Congo, qui se veut être une tribune de partage, de réseautage, d'ouverture au monde, de jumelage artistique entre les villes, organisée par l'association Slamourail que préside Mariusca Moukengue. Sa vision : faire briller le slam d'ici et d'ailleurs.

« Les mots, aussi puissants ou profonds soient-ils, ne sauraient exprimer ma gratitude en cet instant d'enfantement de ce rêve, ... Ce festival aurait porté le nom de mon grand-père Ngongui, véritable amoureux des mots qui, jusqu'aux dernières minutes de sa vie, a continué de lire et d'écrire jusqu'à épuisement, jusqu'à ce que récemment il me précède de l'autre côté de la vie ! Mais sachant que mon grand-père était un gisement de bonne humeur et d'audace, il nous a semblé logique de lui rendre fier et immortaliser ses valeurs autour d'un festival rassembleur, qui mettrait en mouvement l'amour des mots, de la poésie du slam », a déclaré Mariusca Moukengue, directrice générale du festival international Slamouv, lors de la cérémonie d'ouverture.

Pour elle, l'Afrique en général et le Congo en particulier regorgent tant de talents, qu'il devient impérieux à ce jour de mettre sur pied ce festival qui a pour but de servir de plaque



tournante d'expression poétique au Congo, dans la sous-région et en Afrique. « C'est ainsi que la soif de vouloir donner vie à ce rêve a été partagée par plus d'un. C'est ainsi qu'on assiste à la naissance du festival international Slamouv... Ce soir, en plus de ma casquette d'artiste slameuse et comédienne, s'ajoute celle de directrice générale du festival Slamouv et ceci ne saurait être possible si le rêve n'avait pas été partagé. Oui, nous avons le droit de rêver, mais l'obligation de donner de la chance à nos rêves de prendre vie, en brisant les chaînes

de la passivité, en ouvrant le champ des possibles et en habitant le rêve », a ajouté la directrice générale du festival international Slamouv.

Un programme riche et varié

Les activités de ce festival international s'inscrivent autour des concerts slam, ateliers de formation, rencontres professionnelles. Se sont produits pour cette première édition, Cilia Jules (Pointe-Noire/ Congo), Aristote slameur (Pointe-Noire/ Congo), Ameer (Côte-d'Ivoire), Epiphanie Nodjikoua (Tchad), Gilles Doua (Pointe-Noire/ Congo), Fredo (Brazzaville/ Congo),

Les artistes posant à l'issue du festival/DR Guer2mo (Brazzaville/ Congo), Katos Katos (Brazzaville/ Congo), Micromega (RDC), Benaja (Brazzaville/ Congo), Espérance Miland (Pointe-Noire/ Congo), Naelle Sandra Nanda (Gabon), Lydol (Cameroun) Black Panther (Congo).

En prélude au festival, Mariusca Moukengue et son équipe ont organisé un atelier slamouv dédié à ceux dont la chaleur de l'apprentissage à travers le partage ne s'éteint jamais. Après appel à candidatures, trente artistes ont été retenus à participer à cette formation slam. Elle a été animée par la slameuse gabonaise, Naelle Sandra

Nanda, et le Congolais Micromega aux ateliers Sahn, partenaire du festival. Les participants ont eu droit à des voyages poétiques, dont les apprenants ont eu la joie de présenter en restitution aux ateliers Sahn.

Les rencontres professionnelles, quatre au total, étaient aussi au rendez-vous. En effet, conscient que le talent ne suffit pas pour faire des artistes, des conférences professionnelles ont été organisées aux ateliers Sahn, notamment « Le management artistique », animée par Luc Mayitoulou, directeur de Zhu culture ; « Comment booster sa carrière artistique grâce au Personal Branding ? » animée par Elwin Gomo, directeur de Elwin Impact, aux ateliers Sahn ; « Comment distribuer la musique sur les plateformes digitales ? » par Beril Nzila représentant Congo, RDC, Gabon de la plateforme Believe Africa ; « Slam et droit animé » par Koussiana Nguoadi, associée gérante, juriste et directrice de Axek consulting, aux ateliers Sahn.

La cérémonie d'ouverture de ce festival a connu la participation de l'ambassadeur chef de délégation de l'Union européenne en République du Congo, Giacomo Durazzo, des représentants des ambassadeurs, du directeur des Instituts français du Congo (IFC) Lionel Vignacq, du directeur de l'IFC de Brazzaville, Régis Segala, et du directeur général de l'hôtel Pefaco, Alexandre Becher, partenaire majeur de cet événement, y compris du représentant du sponsor officiel Stark.

Bruno Okokana

EN VENTE



ASSOCIATION FEMMES DE LA CUVETTE
VISION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



FESTIVAL CULINAIRE D'OWANDO

Département de la Cuvette

Du

1^{er} - 08

mai 2022

à Mombo beach De 8h à 22h
Visitez Owando et dégustez
les mets et boissons de nos contrées !



DÉCENTRALISATION

André Guy Edmond Loemba, nouveau secrétaire général de la commune de Pointe-Noire

Le nouveau secrétaire général succède à Jean Pierre Mbola. La passation de service entre les deux hommes a eu lieu, il y a quelques jours, sous l'autorité du secrétaire général du département de Pointe-Noire, Jean Charles Ondonda, représentant le préfet.



Collaborateur immédiat du maire, un secrétaire général de mairie met en œuvre les politiques décidées par l'équipe municipale, en l'assistant dans les préparatifs des dossiers et l'élaboration du budget. Son rôle est aussi d'encadrer les services administratifs. André Guy Edmond Loemba est nommé nouveau secrétaire général de la commune du littoral au moment où celle-ci se prépare à fêter son centenaire.

Trois moments forts ont marqué cette activité, notamment la passation de consignes qui s'est déroulée à huis clos, la signature du procès-verbal de passation et, enfin, l'installation du nouveau secrétaire général. « Au nom du préfet de la ville de Pointe-Noire, je déclare M. André Guy Edmond Loemba

installé dans ses fonctions de secrétaire général de la commune de Pointe-Noire », a dit Jean Charles Ondonda.

Notons que Guy Edmond Loemba a déjà occupé plusieurs fonctions administratives. Il a été tour à tour chef de cabinet du maire de Mvouvou, puis administrateur-maire des arrondissements 3 Tié-Tié et 2 Mvouvou, avant d'être nommé sous-préfet de Hinda de 2020 à 2022. Une expérience riche qui facilitera son travail à ce nouveau poste.

Hugues Prosper Mabonzo

SANTÉ

La population de Ngoyo encourage les actions du Dr Frenel Loembé

Au cours d'une rencontre citoyenne axée sur les questions de santé et les œuvres sociales qui a eu lieu récemment à Ngoyo, les habitants de cet arrondissement ont manifesté leur satisfaction et exhorté Frenel Loembé, expert en santé publique, à aller plus loin dans ses actions en leur faveur qu'il réalise à travers la fondation qui porte son nom et dont il est le président.

« Mon équipe et moi tenons à vous remercier pour votre présence à ce rendez-vous de l'amitié et de la convivialité. Je tiens personnellement à remercier ceux qui nous suivent et qui participent aux rencontres que nous organisons ». C'est par ces mots que le docteur Frenel Loembé, qui a fait de la guérison de l'être humain son combat de vie, a débuté son propos lors de la rencontre qui a réuni, le 30 avril au siège de la fondation Frenel-Loembé, situé dans la zone du Centre d'enseignement des métiers d'agriculture, les habitants des différents quartiers de Ngoyo. Frenel Loembé ayant bâti son engagement autour du partage, de l'échange et de la concertation s'est fixé comme priorité, depuis 13 ans et en tant que professionnel de la santé, d'essayer de soulager, tant soit peu, la peine de ses semblables et d'œuvrer pour leur bien-être.

« En tant que professionnels de santé, nous pouvons lire sur le visage du patient lorsqu'il se sent mieux, lorsqu'il se sent dérangé et pire encore, lorsqu'il ne se sent plus rassuré d'un lendemain meilleur. Cette lecture est aujourd'hui présente sur la plupart des visages des habitants de Ngoyo, le désespoir habite désormais nos maisons et l'inquiétude notre âme. Je peux vous dire à quel point c'est difficile pour un médecin de rester



insensible face à cette situation », a-t-il lancé.

Ne pouvant rester insensible et conscient des difficultés qu'éprouvent les Congolais pour bénéficier des soins de santé de qualité, Frenel Dave Loembé, outre les rencontres de partage, d'échange et de concertation, initie et organise, à travers sa fondation des actions en faveur de la population de Ngoyo (sensibilisation à la sécurité et à l'hygiène alimentaire, éducation à la santé, campagnes de prévention et de dépistage des maladies comme le paludisme, l'hypertension artérielle, le cancer...).

Pour lui, il s'agit de regarder ensemble comment œuvrer pour le développement et le bien-être de la population de Ngoyo et remédier à certains problèmes (insécurité, manque d'emploi, antivaleurs, situation des personnes

vulnérables) avec un accent sur ceux relatifs à la santé, aspect primordial pour un être humain. « On ne peut pas aller travailler ou vaquer à ses occupations si on n'est pas en bonne santé », a insisté Frenel Loembé appelant à œuvrer ensemble pour une vie de qualité. Satisfaite de ses actions et en l'encourageant dans cette lancée, la population a estimé que ce dernier ferait plus pour elle en accédant au parlement.

Répondant à cette préoccupation, Frenel Loembé, qui assume son identité de fils de Ngoyo, a répondu : « Vous êtes de plus en plus nombreux à me demander d'aller plus loin dans mon engagement. Et cela se marie avec mon envie de me mettre davantage au service de la population, au service de notre quartier, à votre service, car un député n'est qu'un employé du peuple, au service du peuple, pour le peuple. Je décide de porter vos espoirs en me faisant candidat aux élections législatives de juillet prochain. Je vous invite donc à vous inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter. Sachez que désormais nous avancerons ensemble. Ensemble, nous sauverons, nous bâtirons et nous définirons notre avenir à Ngoyo ». La rencontre a été clôturée par cette nouvelle accueillie par des ovations.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

PUBLI-INFO

Aerco inaugure la zone d'exploitation fret export de l'aéroport international de Pointe-Noire

La cérémonie officielle a eu lieu le 2 mai à Pointe-Noire en présence de Pierre-Marie Joël Souamy, Mongi Djouba, Daniel Lefebvre, Marcellus Boniface Bongho, Janvier Mpassi-Massengo, Rigobert Tchissambot Tati respectivement représentant du préfet, directeur de l'aéroport de Pointe-Noire, directeur général des Aéroports du Congo (Aerco), directeur général adjoint de l'Agence nationale de l'aviation civile, directeur d'exploitation Congo Handling et délégué au directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile.

Destinée au fret export ou de départ international, la zone d'exploitation fret Aerco sera exploitée par la société Congo-Handling. Elle accomplira principalement quatre opérations essentielles, notamment l'acceptation destinée à la réception du fret des transitaires ou des compagnies aériennes. Après, le colis sera à la disposition des services des douanes en vue de son inspection et de son infiltration à travers un scanner. Une fois que le colis est récupéré par Congo-Handling, sa palettisation et sa contre-pesée sont faites en vue de s'assurer de sa charge nette qui sera communiquée aux services opérations et enfin la mise à disposition de cette palette à des compagnies aériennes pour diverses destinations à travers le monde. « En résumé, les quatre opérations concernées dans cette zone sont l'acceptation, la palettisation, la contre-pesée et le départ du colis vers l'avion pour son acheminement vers diverses destinations à travers le monde », a fait savoir Janvier

Mpassi Massengo, directeur d'exploitation de Congo-Handling, escale de Pointe-Noire. S'exprimant pour la circonstance, le directeur de l'aéroport de Pointe-Noire a expliqué qu'avec les représentants des différentes administrations, à savoir l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac), la douane, la police, la gendarmerie du transport aérien et l'exploitant de ladite zone, Congo-Handling, et Aerco, la zone d'exploitation fret export a pour principal rôle de stériliser les colis afin de s'assurer que ceux-ci, en provenance de Pointe-Noire, ne contiennent pas d'objets dangereux. « La concrétisation de cette zone exprime, à mon sens, le bon partenariat et la bonne collaboration qui existent entre l'ensemble des administrations qui évoluent à l'aéroport de Pointe-Noire », a-t-il déclaré.

Pour sa part, le directeur général d'Aerco a rappelé qu'en 2019 à Pointe-Noire, sa structure a réalisé 5300 tonnes de fret dont 60% à l'export et 2600 tonnes de fret ont été trai-



tées en 2021. « Nous constatons qu'il y a une chute occasionnée à la fois par la crise économique et sanitaire. Au total, on note une chute de 50% par rapport à 2019, la tendance actuelle montre une augmentation du fret aérien occasionnée par la cherté et la lenteur du fret par bateau », a-t-il indiqué.

Exprimant sa satisfaction, le directeur général adjoint de l'Anac a signifié que depuis

2013, l'Etat a mis en place une politique de concession de ses aéroports internationaux en vue de leur développement et de leur calibration aux normes internationales de gestion et d'exploitation. Ainsi, ce mécanisme de concessions s'adosse sur un certain nombre d'investissements obligatoires à réaliser par le concessionnaire pour la mise à la norme de cette infrastructure.

« La zone d'exploitation fret à l'export de cet aéroport était autrefois dans une disposition de circuit qui ne respectait pas la norme internationale. Ainsi, depuis janvier dernier, nous avons travaillé d'arrache-pied avec toutes les parties prenantes et aujourd'hui la fierté est la nôtre pour réceptionner et exploiter ce nouveau circuit fret qui obéit désormais à toutes les dispositions et normes internationales en la matière », a-t-il laissé entendre.



DÉCOUVERTE

Des emblèmes de la ville de Caracas présentés aux jeunes congolais

La cérémonie s'est déroulée au salon Hugo Chavez de l'ambassade du Venezuela à Brazzaville, en présence de l'ambassadeur de la République bolivarienne de Venezuela en République du Congo, Annibal Marquez Munoz, et de la surveillante générale du lycée Joseph-Chaminade, Claire Sabine Mahoukou.

« C'est pour la première fois, hors de Venezuela, qu'une jeunesse du monde présente les nouveaux symboles de la ville de Caracas au monde entier. Le plus important dans cette cérémonie, c'est la mise en valeur de la dignité africaine, de la lutte des Africains pour l'indépendance des peuples d'Amérique. C'est pour la première fois depuis quatre cents ans qu'on a représenté, dans l'emblème du Venezuela, une femme africaine pour symboliser la lutte des Africains pour l'indépendance des peuples d'Amérique », a souligné Gloryck Bouckethy Makay, enseignant d'espagnol-latino-américain de l'ambassade du Venezuela au salon Hugo Chavez.

L'ambassadeur de la République bolivarienne de Venezuela en République du Congo, Annibal Marquez



Annibal Marquez Munoz parlant des emblèmes de Caracas aux jeunes congolais/Adiac

Munoz, a loué l'initiative de la jeunesse congolaise et des étudiants de la langue espagnole-latino-américaine, toujours très attentifs aux événements et à l'histoire qu'a

construits le peuple vénézuélien et, le cas échéant, le peuple de la ville de Caracas. « Nous nous retrouvons ici suite à une suggestion de la jeunesse congolaise, précisément des étudiants de la langue espagnole-latino-américaine pour présenter à la jeunesse de Brazzaville le nouveau symbole de la ville sœur de Caracas. Ceci s'inscrit aussi dans le cadre du jumelage entre les villes de Brazzaville et Caracas. Ceci est très important et nous étions d'accord à montrer cette expérience et surtout faire

connaître comment a été le processus pour sélectionner le nouveau symbole », a signifié le diplomate vénézuélien.

En effet, a-t-il poursuivi, il y a eu un appel d'offres et beaucoup de propositions ont été faites pour changer une armoirie qui a été imposée par un roi européen ; une armoirie qui est restée pratiquement durant quatre cents ans, exhibant les armes européennes avec lesquelles elles ont soumis les peuples vénézuéliens et latinos américains. C'est finalement le 18 avril que les autorités de

la municipalité de Caracas ont validé et présenté les nouveaux symboles, l'œuvre Omar Cruz. Trois symboles représentent ces emblèmes, une femme africaine, un aborigène du Venezuela et Simon Bolivar, le libérateur représentant les blancs criols. Ceci fait partie du processus de décolonisation de la mémoire historique. « Aujourd'hui ce sont des symboles, parce que vous avez les protagonistes des peuples indigènes et africains. Les jeunes voulaient savoir donc pourquoi il y a une Africaine au sein de ce symbole. Et nous avons pensé que c'était important de partager cette histoire aux jeunes étudiants de la langue espagnole-latino-américaine et de l'université Marien-Ngouabi. Chose curieuse, pendant cette cérémonie, nous avons reçu un appel téléphonique de Noel Marquez, qui n'est autre que l'auteur de l'hymne, et cet appel est arrivé curieusement lorsque nous parlions de l'hymne "Caracas Venderà-Caracas vaincra". Et cet auteur a envoyé une salutation en live à la jeunesse », a fait savoir le diplomate vénézuélien, Annibal Marquez Munoz.

Bruno Okokana

VIENT DE PARAÎTRE

«Sur la route du lemba» de Gabriel Kinsa

Le temps d'un deuxième roman, Gabriel Kinsa quitte l'approche originale des thématiques environnementales par le conte pour, cette fois-ci, relater les moments d'initiation au cœur du rite «lemba» du Congo profond.

Paru le 2 mai dernier aux Éditions Paari, «Sur la route du lemba» invite à une initiation bantoue, par laquelle le lecteur découvrira l'existence de Seyaa, maître Nganga-mpungu, doté d'un savoir et des qualités de Nganga-nkisi susceptibles de lui permettre de désenvouter papa fondateur, le puissant magistrat d'un pays voisin.

Ses services sont également sollicités par l'immortel magistrat de chez lui. Une affaire de pouvoir et contre-pouvoir aux multiples facettes de confrontations.

Un exercice de style de la part de Gabriel Kinsa, spécialiste de contes de la forêt, qui a écrit ce texte sur une triple temporalité. C'est à travers Germination que le voile se lève sur une démarche initiatique Kongo. Seyaa, au demeurant orphelin de mère, s'éduque auprès de Nganga-mpungu du village. Par la suite, après de multiples épreuves, il devient le dépositaire du savoir-faire ancestral.

Dans cet espace-temps kongo, où vivants et morts se côtoient, Seyaa arpente les sinuosités du lemba,

étape par étape. Il est instruit aux pratiques occultes et acquiert une compréhension des Nkisi redoutables qui vont lui permettre de dompter la nature et les hommes.

Auteur de plus d'une dizaine de livres de contes, Gabriel Kinsa est né au Congo. Il vit en France et parcourt le monde depuis plus de trente ans. Attaché à sa culture d'origine, il raconte la civilisation Kongo, ce grand espace bantou qui s'étendait sur la forêt équatoriale, le long des deux rives du fleuve Congo, et dépassait largement les frontières d'aujourd'hui. À travers ses contes, c'est l'invitation à découvrir la fonction de chacun de ses personnages : les animaux, le sorcier, le père, le fils et surtout le rôle majeur de la femme dans ces sociétés de transmission matriarcale. Sur scène, tels des one-man-show contemporains, il mime, chante, danse, se livre à des caricatures avec, toujours, beaucoup d'humour.

Marie Alfred Ngoma



FÊTE DE LA MUSIQUE ET DE LA SAPE

L'événement fait son come-back à l'IFC

Après deux ans d'absence en raison de la pandémie de covid-19, l'Institut français du Congo (IFC) organise à nouveau la fête de la musique et de la Société des ambassadeurs et des personnes élégantes (Sape) dans le respect des mesures barrières. Prélude à l'événement, un appel à candidatures est ouvert aux artistes nationaux pour une programmation riche en cadence et en couleur.

L'appel à candidatures, dans le cadre de l'édition 2022 de la célébration de la fête de la musique et de la sape, est ouvert jusqu'au 2 juin aux jeunes talents débutants ainsi qu'aux musiciens confirmés. En effet, depuis la proclamation de la fête de la musique, il y a quarante ans, l'événement s'est longtemps reposé sur la spontanéité avec des programmations un peu partout, dans les rues, les salles de spectacles, les bars et boîtes de nuit.

Comme lors des précédentes éditions avant la pandémie de covid-19, il est donc à espérer que cette année l'IFC réserve de nombreuses surprises au public. Cette journée du 21 juin consacrée à la musique, et depuis peu à la sape également à l'IFC, rimera certainement avec plusieurs scènes, à la manière d'un cocktail musical



explosif mêlant plusieurs genres et thématiques musicaux comme la rumba, le jazz, le hip-hop, le R'n'B, le folklore, le reggae... Au regard de son caractère notoire et de son attrait des foules, la fête de la musique est devenue au fil du temps une vitrine pour les jeunes talents de se produire en présence d'un public hétérogène. Ce qui peut s'avérer une opportunité pour attirer de l'attention, susciter de l'intérêt auprès des managers et mécènes ou producteurs, ainsi que faire décoller leurs carrières.

« Nous vous invitons à déposer votre candidature pour participer

à cet événement musical incontournable. Déposez vos dossiers avec plusieurs morceaux enregistrés ainsi que vos coordonnées au bureau de la communication », a indiqué le département communication de l'IFC. Pour ce qui est de la sape, les artistes évoluant dans le secteur de la mode sont appelés à se rapprocher de l'espace culturel pour de plus amples informations. Rappelons que les inscriptions en vue de participer à cet événement se fermeront le 2 juin et celles-ci sont gratuites.

Merveille Atipo